

L'atelier des grosses chaînes à Guérigny, un exemple de réinvestissement des espaces historiques

=====
Jean-Paul GAUTHRON

En 2023, l'atelier des grosses chaînes, appelé parfois le bâtiment à clocheton, situé dans le site des Forges Royales de Guérigny, fête son 200^e anniversaire, au moment où il fait l'objet de travaux de restauration complémentaires. Aussi semble-t-il nécessaire de faire le point sur son histoire, ses utilisations successives et son sauvetage. Certes, le Marteau Pilon contient déjà quelques articles à ce sujet, mais on ne dispose pas d'une étude complète sur ce bâtiment.

de la marine militaire au cœur de la France »², ou dans sa communication présentée lors du colloque consacré aux petites villes industrielles en 2012³. Parfois, la date de 1824 est retenue, par exemple dans l'ouvrage de Raymond Colas, « Sauvetage et renouveau du Vieux Guérigny », publié en 1987⁴ ou dans le tableau figurant au Journal Officiel de 1901⁵. Bien mieux, dans « La grande histoire de Guérigny de 1355 à nos jours »⁶, on rencontre deux séries de



La construction

Actuellement, la majorité des auteurs s'accorde pour indiquer que le bâtiment a été édifié en 1823. C'est le cas de Bernard Lutun dans son mémoire de maîtrise soutenu en 1990¹. On trouve la même date dans l'ouvrage de Jean André Berthiau intitulé « Les forges de La Chaussade à Guérigny, un établissement

2 Jean André BERTHIAU, *Les forges de la Chaussade à Guérigny, un établissement de la marine militaire au cœur de la France*, éditions de La Camosine, 2009, p. 11.

3 Jean-Paul GAUTHRON, « Que reste-t-il en 2012 du patrimoine industriel à Guérigny », *Actes du colloque Patrimoine industriel des petites villes*, publication des Amis du Vieux Guérigny, 2013, p. 21.

4 Raymond COLAS, *Sauvetage et Renouveau du Vieux Guérigny*, Nevers, Imprimerie de la gare, 1987, p. 6.

5 Journal officiel du 1er janvier 1909 : État présentant le prix de revient au jour de leur acquisition des édifices et immeubles à la disposition de la Marine en application du décret du 8 juillet 1893, p. 57 à 62.

6 *La grande histoire de Guérigny de 1355 à nos jours*, ouvrage reproduisant des études ou des articles divers, Mairie de Guérigny, 2003, p. 79.

1 Bernard LUTUN, *Une forge Nationale pour quoi faire ? Les Forges de La Chaussade à Guérigny (Nièvre), 1840-1885*, Mémoire de maîtrise d'histoire, Paris IV Sorbonne, septembre 1990, p. 64.

dates : 1823-1824 mais, plus loin, celle de 1829 est avancée. On regrettera de constater que sur le panneau affiché lors des travaux de restauration en 2022, il est simplement mentionné : « Le bâtiment à clocheton a été élevé au début du XIX^e » ce qui tendrait à prouver que les travaux de restauration n'ont pas été précédés de la moindre étude historique.

On sait qu'au XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle, les ancres étaient levées au moyen de câbles en chanvre, provenant généralement de l'arsenal de Rochefort. Lors de l'appareillage du navire, l'opération qui consistait à lever l'ancre était délicate et demandait un personnel nombreux. Les câbles relevés étaient imprégnés d'eau de mer et leur stockage nécessitait une place importante. Compte-tenu du diamètre des cordages qui ne permettait pas de les enrouler en totalité sur le cabestan, un système compliqué, avec l'intervention d'un tournevis et de gargettes, avait été mis au point.

Or, la marine anglaise utilisait depuis le début du XIX^e siècle des câbles en fer à la place des câbles en chanvre. Cette substitution a eu pour promoteur le capitaine Samuel Brown, de la Royal Navy⁷. On attribue généralement à Charles Dupin, ingénieur du Génie Maritime, l'introduction de ce nouveau procédé pour la marine française, suite aux voyages qu'il effectua en Grande-Bretagne, de 1816 à 1818⁸. Dans son rapport, Dupin a analysé les avantages et les inconvénients des câbles en fer⁹. Des spécimens ont été achetés à Londres et, en 1818, des essais sont effectués sur le brick l'Isère et la flûte La Loire. Les ports se lancent alors dans des tentatives de fabrication de câbles chaînes mais sans grands résultats. Le ministre de la Marine, le baron Portal, décide alors, en 1821, de confier la fabrication des câbles chaînes à un établissement spécial, étant donné « qu'il est dangereux d'exposer les bâtiments du Roi à mouiller avec des chaînes imparfaites »¹⁰.

7 Samuel Brown (1776-1852) fait figure de pionnier dans la fabrication des chaînes mais aussi dans la construction de ponts suspendus.

8 À ce sujet, voir dans le présent numéro : Olivier TORT, « Des industries nivernaises en plein renouveau à l'époque de la Restauration : l'œil de Charles Dupin. Partie 1 : du Morvan à Fourchambault, Guérisny et Nevers », *Marteau Pilon*, Tome XXXV, 2023.

9 Charles Dupin, dit Dupin puîné, né à Varzy en 1784 et mort à Paris en 1873, frère d'André Dupin, polytechnicien, ingénieur du Génie Maritime, mathématicien et homme politique.

10 Edgar STRIGLER, *Les chaîniers français (1823-2005) de l'essor au déclin*, thèse pour le doctorat d'histoire, Paris, École des hautes études en sciences sociales, soutenue le 20 janvier 2011, p. 38.

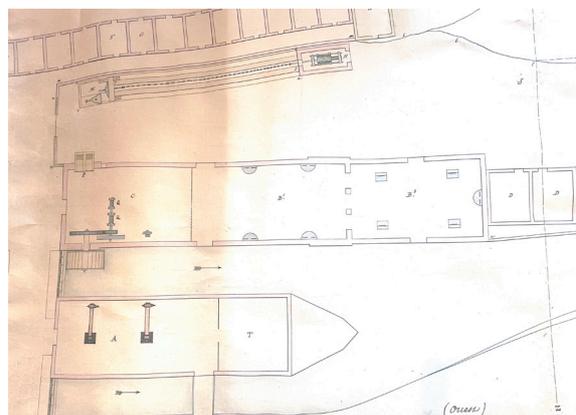
L'ingénieur du Génie Maritime Jean-Baptiste Hubert¹¹ est chargé d'une étude sur ce sujet. Dans une lettre du 12 mai 1822 au ministre de la Marine, il demande la création à Guérisny d'un atelier pour la fabrication des câbles en fer destinés à l'armement des vaisseaux du Roi. Il propose alors d'adopter les dispositions suivantes :

« 1° On fabriquera à Guérisny pour le service des bâtiments de sa Majesté des câbles en fer, de neuf échantillons ou calibres différents, chaque calibre sera désigné par un numéro. L'ordre des numéros sera celui de 1 à 9 en allant du plus petit câble au plus gros.

La longueur des câbles est fixée invariablement à 210 mètres. Le câble sera toujours composé de sept chaînes de 30 mètres, mariées par un boulet ou manille susceptible de s'ouvrir à volonté. Un émerillon de même calibre que le câble sera placé au milieu de chaque chaîne. Ainsi il y aura sept émerillons par câble.

Le maximum de commande à faire aux forges chaque année est supposé être à trente ou quarante câbles environ.

2° Sur le cours d'eau de la grosse forge de Guérisny, et dans le lieu même qu'occupait l'ancien arsenal des ancres, il sera construit un bâtiment en maçonnerie conforme au plan ci-joint, de 50 mètres de longueur, de largeur de 15 mètres, car il n'y a pas de bâtiment susceptible d'être utilisé. L'édifice à élever sera percé de sept arcades sur chaque face principale¹². »



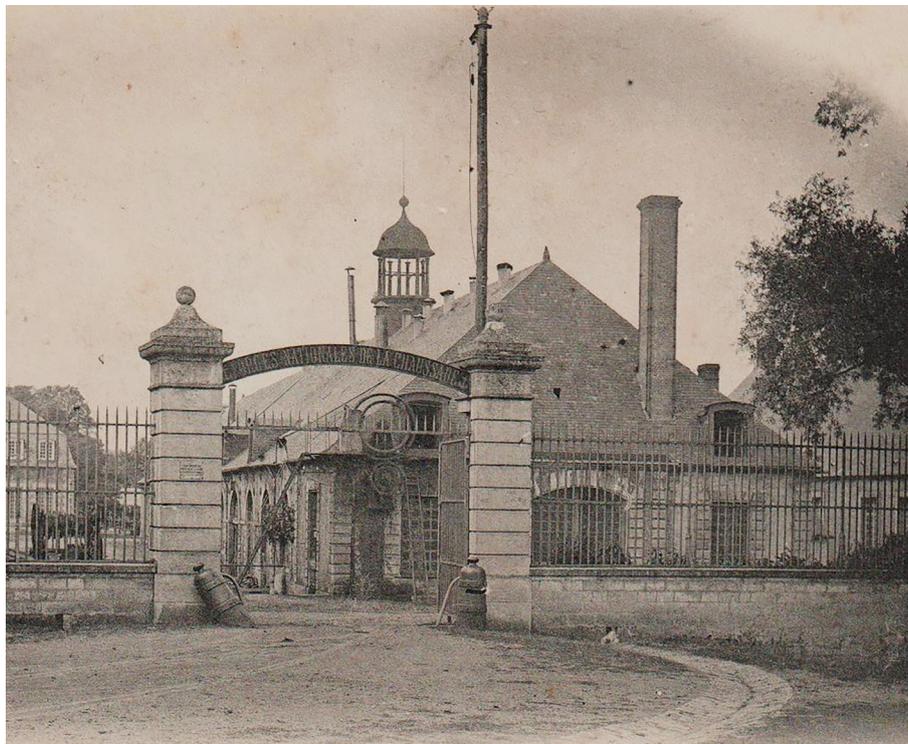
11 Jean Baptiste Hubert, 1741-1845, polytechnicien. Ingénieur du Génie Maritime, il termine sa carrière à Rochefort comme directeur des constructions navales. On lui doit de nombreuses inventions et les plans de plusieurs navires : *Les Annales Maritimes et coloniales*, 3e série, partie non officielle, 1846, p. 83. À ce sujet, voir dans le présent numéro : Olivier TORT, « Des industries nivernaises en plein renouveau à l'époque de la Restauration : l'œil de Charles Dupin. Partie 1 : du Morvan à Fourchambault, Guérisny et Nevers », *Marteau Pilon*, Tome XXXV, 2023.

12 Service Historique de la Défense (SHD), Rochefort, IS 12, Le dossier ne comprend pas le plan annoncé dans le texte.

L'ingénieur Hubert conclu alors : « nous espérons que cette construction pourra être achevée vers l'entrée de l'hiver prochain, si l'ordre de Mgr de commencer les travaux ne tarde pas d'arriver à Guérigny et dans ce cas les Forges Royales seront peut-être en état de commencer à faire des envois de câbles aux ports au printemps prochain ». Le devis de construction s'élevait alors à 69 891 francs, y compris les forges et leurs cheminées et fours à réchauffer les barres de fer. Il semble, en définitive, que la décision de construire cet atelier a été prise par le ministre de la Marine, le duc de Clermont-Tonnerre, le 18 juin 1822. La construction a donc pu débuter peu de temps après. En effet, dans une lettre du 3 juin 1823 au ministre de la Marine, le colonel Barbé, à la tête des Forges Royales de La Chaussade, indique que l'on « couvre le nouvel atelier ». Dans une autre lettre au même ministre, il précise que Hubert, qui est arrivé à Rochefort le 25 février 1824, a vu avant son départ de Guérigny « la fabrique des câbles en pleine activité¹³ ».

Ce qui a été édifié en 1823, c'est principalement le corps de bâtiment en façade sur le bief, percé de sept ouvertures en plein cintre, coiffé d'un clocheton et flanqué à ses deux extrémités de deux pavillons à ouvertures rectangulaires. En effet, l'ensemble du bâtiment actuel a été édifié en plusieurs étapes.

À la lecture d'un plan malheureusement sans date, on découvre que l'atelier des grosses chaînes est

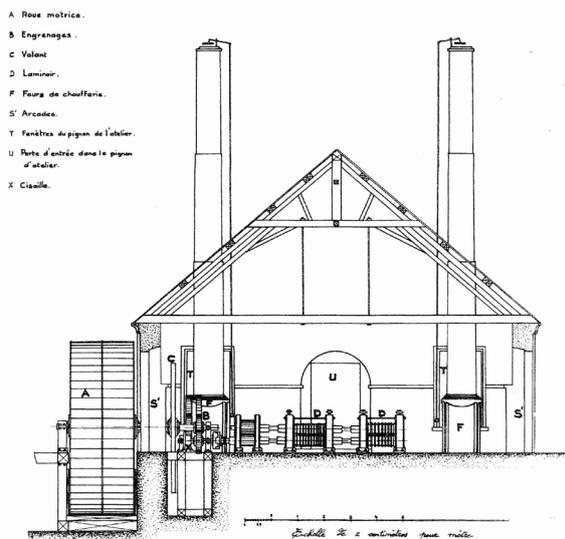


13 Ces deux lettres sont citées par Jean André BERTHIAU et Robert BOUVIER dans l'article « Inventaire des sites métallurgiques de la Nièvre, site du Vieux Guérigny, commune de Guérigny », *Marteau Pilon*, tome VII, juillet 1995, p. 51, note 17.

prolongé par une construction (aujourd'hui le théâtre), puis d'un petit bâtiment réservé pour un four où seront coulés les étais¹⁴. On sait, en outre, que le bâtiment abritant le ban de traction des chaînes a été construit en 1824.

**Projet de laminoir à fers ronds pour Guérigny .
coupe sur CD du plan n° 2 .**

Guérigny le 24 Juillet 1831.
Le Capitaine d'Artillerie de marine Sieur B. Schepette.
Au L. Bédard, Directeur des Forges de La Chaussade Sieur F. Bédard.



référence : SHM, Vincennes DD2 716 (7c) .

Un autre plan, daté du 6 juillet 1829, et consacré au projet de laminoir à fers ronds, présente l'atelier des grosses chaînes dans sa configuration actuelle, c'est-à-dire avec trois parties, dont la dernière (l'actuel espace Olympe de Gouge) est occupée par un four à réverbère servant à chauffer les mailles des câbles pour les couper, ainsi qu'un four à chauffer les petites mailles et une table en fonte sur laquelle on tourne les mailles.

Le magasin y figure déjà, mais l'atelier des petites chaînes n'est pas encore achevé¹⁵. Ce bâtiment est présenté sous l'appellation « d'atelier en construction pour recevoir de nouvelles forges à bras ». Il est sans doute achevé en 1830 car, pour terminer les travaux, le directeur des Forges de La Chaussade est obligé de faire une demande de crédit d'achèvement, ce que le ministre de la Marine lui reproche en avril 1830. Les ateliers de Guérigny ont alors la capacité de produire 50 000 mètres de câbles-chaînes par an.

14 SHD, Vincennes, DD1/6bis.

15 SHD, Vincennes, DD2/716 1.

L'équipement de l'atelier

Jean-Baptiste Hubert, dans sa lettre du 12 mai 1822, a aussi prévu l'équipement du bâtiment. Il avait proposé :

- une machine soufflante à piston construite sur le modèle de celle en usage aux Forges Royales
- un mouton à couper les barres
- un martinet pour ébaucher les maillons et réduire les fers en calibre qu'il doit conserver
- une machine pour contourner le fer et le former en maillon circulaire
- un mouton à souder les émerillons
- une machine à serrer l'arc boutant
- douze petites grues de fer forgé pour soutenir les chaînes pendant le travail et faciliter la manœuvre.

Il précisait que le soufflet à piston, les moutons et le martinet doivent être mus au moyen de trois roues à aubes de 7,80 mètres de diamètre. Toutefois, il ne semble pas que l'ensemble de ce qui a été proposé ait été installé. On sait qu'une seule roue à aubes a été construite. L'analyse du plan de 1828 fait apparaître dans l'atelier :

- deux fours à chauffer les fers
- douze feux à bras pour la fabrication des câbles de diverses dimensions
- un four à réverbère servant à chauffer les mailles pour les couper
- une table en fonte sur laquelle on tourne les mailles

On possède des descriptions de cet atelier et des techniques de fabrication à la lecture des différents rapports qui ont été rédigés, par exemple celui de l'ingénieur général du génie maritime Bouchet en 1839¹⁶.

En outre, à la lecture du rapport de l'élève-ingénieur à l'École des Mines de Paris Baudin, rédigé en 1831, on peut connaître les techniques de fabrication des câbles-chaînes, aspect confirmé par le rapport de l'élève-ingénieur Guiot¹⁷. Mais, bien évidemment, l'équipement de l'atelier a évolué au cours des ans.

16 Ce rapport est cité dans l'ouvrage de Jean André Berthiau, Les forges de La Chaussade... Op. cit., p. 34.

17 René François RICOCH, « À travers les journaux de voyage et les mémoires des élèves ingénieurs des Mines, Mémoire sur l'usine royale de Guérigny, campagne, 1831, n°121, M. Baudin élève-ingénieur », *Marteau Pilon*, tome II, 1990, p. 101 et « Mémoire sur l'usine de Guérigny, campagne 1833, n° 159, André Guiot, élève-ingénieur, *Marteau Pilon*, tome IV, Juillet 1992, p. 115.

Le laminoir et la roue à aubes

Un laminoir est installé dans l'atelier des grosses chaînes dès 1829, près de la porte principale. L'installation comprend deux trains, l'un pour les gros fers et l'autre pour les petits, ainsi qu'une cisaille, trois fours à réverbère dont un servant de rechange, une grue pour le montage et le démontage des cylindres. Le plan de 1829 ne fait apparaître que deux fours. L'atelier ne peut fonctionner que pendant quatre mois de l'année, quand l'eau est abondante. Il produit des fers laminés de toutes dimensions dont une partie est envoyée dans les ports et le reste utilisé dans l'établissement¹⁸, notamment pour la fabrication de clous. Toutefois, il semble que vers 1850, on utilise aussi la production du laminoir pour les câbles-chaînes de petite dimension. Mais de 1826 à 1841, l'essentiel des fers utilisés pour la fabrication des câbles-chaînes provient de la forge à l'anglaise de Fourchambault.

En 1855, le personnel affecté au laminoir est composé de deux chefs ouvriers et de seize ouvriers travaillant par section, jour et nuit, sans compter trois ouvriers botteleurs et deux apprentis. Ce laminoir est transféré en 1879 dans l'usine de Villemenant, plus précisément dans l'atelier de tôlerie.

Pour mettre en mouvement le laminoir, une grande roue hydraulique à aubes courbes est construite en 1829 par Louis Bouveault, chef de section aux Forges de La Chaussade. Cette roue à aubes fait l'objet d'une publication en 1930 dans la Nouvelle encyclopédie pratique des constructeurs (tome seizième, Librairie polytechnique). C'était certainement une machine exceptionnelle car elle avait déjà disparu. Il s'agissait d'une roue à aubes métalliques de type Poncelet. Son diamètre extérieur était de 6,50 mètres et sa largeur de 2,40 mètres. Sa force était de 36,9 chevaux et son poids de 13 660 kg.

Cette roue à aubes était installée approximativement à l'emplacement des futures turbines. Il existait antérieurement une voire deux ou trois roues à aubes, au même emplacement pour le fonctionnement de la forge aux ancras. On connaît l'ensemble des caractéristiques de cette roue à aubes par l'étude de Jean André Berthiau parue dans le Marteau Pilon de 1992¹⁹.

¹⁸ Jean André BERTHIAU, « Le laminoir de Guérigny et la grande roue hydraulique à aubes courbes », *Marteau Pilon*, 1992, tome IV, p. 63.

¹⁹ La description complète de la roue à aubes figure dans l'article de Jean André Berthiau faisant l'objet de la note 17, ci-dessus.

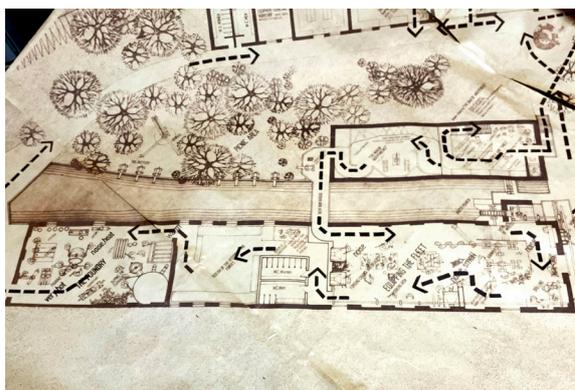
La transmission téléodynamique

La transmission de la force motrice à grande distance par câbles téléodynamiques a été imaginée vers 1850 par MF Hirn²⁰ de Logelbach (Haut-Rhin). Il s'agit de remplacer la courroie motrice par un long câble de fer. Plus d'une centaine de transports sont ainsi installés entre 1860 et 1880.

À Guérigny, le groupe d'ateliers des Câbles comporte l'atelier des grosses chaînes, l'atelier des petites chaînes, et la menuiserie (qui a remplacé la grosse forge). L'atelier des grosses chaînes dispose d'une roue à aubes puissante. Il semble donc que, pour transmettre la force motrice aux autres ateliers, un premier système de transmission téléodynamique soit installé en 1890.

Les turbines

À la fin du XIX^e, l'atelier des grosses chaînes a besoin d'une puissance importante pour le fonctionnement de ses ventilateurs et de l'ensemble de ses machines. La chute d'eau paraît très mal utilisée. Cette situation amène la direction des Forges de La Chaussade à envisager le remplacement de la roue à aubes par des turbines. L'offre des établissements Brault, Teisset et Gillot, de Chartres, est retenue. Il est donc prévu de fournir deux turbines américaines, avec pivot hors de l'eau, l'une de 63 chevaux à 60 tours minute et l'autre de 27 chevaux, à 90 tours minute, le tout pour la somme de 18 300 francs.



Extrait du plan dressé en janvier 1974 par le cabinet Bickerdike, Allen et Bramble concernant l'aménagement des Forges de La Chaussade, dans le cadre du bicentenaire des États-Unis

Les deux turbines pouvaient fonctionner séparément mais aussi être accouplées. Il convenait en outre

²⁰ M. F. HIRN, 1812-1879, frère de Gustave Adolphe Hirn, 1815-1890, physicien, membre correspondant de l'Académie des Sciences.

d'entreprendre des travaux du génie civil et notamment d'édifier un petit appentis, contre l'atelier des grosses chaînes, dans lequel les turbines seraient logées. La dépense totale s'est élevée à 33 500 francs²¹. Ces turbines sont mises en service en 1900. Elles sont reliées au système de transmission téledynamique dont on peut voir encore aujourd'hui les vestiges. Le mouvement était transmis par des engrenages coniques en fonte à un arbre horizontal sur lequel sont calées deux grandes poulies et à un arbre perpendiculaire sur lequel est placé le volant d'inertie situé à l'intérieur de l'atelier des grosses chaînes²².

L'aménagement de l'atelier en 1900

On connaît l'aménagement de l'atelier des grosses chaînes par le rapport Mouquot, ingénieur des directions de travaux de la Marine. Il est daté de 1900. En reprenant cette étude, on trouve donc :



- la préparation des mailles au moyen d'un four pour le chauffage des barres, trois machines à cintrer et une scie circulaire coupant en sifflet deux parties cintrées pour former les amorces,
- côté rivière, quatre forges de grosses chaînes avec des presses à bras pour la pose des étais et en face une forge pour manilles et deux petits martinets à ressort, une locomobile pour suppléer les turbines en cas de manque d'eau ou de crue, la préparation

des petites chaînes et deux machines à faire les vis à bois,

- quatre forges pour petites chaînes et une dynamo pour l'éclairage,
- deux forges de cloutiers,
- quatre forges pour petites chaînes,
- une partie désaffectée ayant servi jusqu'en 1886 d'atelier de préparation des grosses et moyennes chaînes.

À ce rapport est annexé un plan qui permet de visualiser l'intérieur de l'atelier. On remarquera que, curieusement, le plan indique que les turbines ont une puissance de 18 et 12 chevaux²³.

Les heures sombres

En 1927, l'ensemble des productions de l'usine des câbles est transféré à l'usine de Villemenant. Elle est aussi située à Guérigny et présente l'avantage d'être plus vaste et d'être reliée depuis 1886 à la voie ferrée. Commencent alors pour les bâtiments abandonnés des heures sombres. Ils ne sont plus entretenus et servent d'entrepôt. Le clocheton penche en direction de la rivière et menace d'emporter la toiture. Les portes et fenêtres sont détériorées. L'herbe envahit progressivement les allées. Après la fermeture de l'ECAN Guérigny, le 30 juin 1971, on peut tout craindre pour les bâtiments qui seront mis en vente par le service des Domaines.

Pourtant, petit à petit, on commence à s'intéresser à l'histoire des Forges de La Chaussade. En 1972 et 1973, la Société Académique du Nivernais organise, avec succès, des visites du site. Le 22 juin 1974, François Durand, industriel de Fourchambault, présente un projet d'aménagement de l'ensemble du site des Forges Royales au président du Conseil général (François Mitterrand), et au maire de Guérigny. En janvier 1974, il produit un plan dressé par le cabinet d'architecte anglais Bickerdike, Allen et Bramble qui se propose d'organiser un complexe muséographique dans le cadre des manifestations pour le bicentenaire de la création des États-Unis

21 Jean André BERTHIAU, « Installations hydrauliques et transmissions au vieux », *Marteau Pilon*, tome XII, 2000, p. 59.

22 Voir l'article de Gérard Badet sur le système de transmission dans le présent volume du *Marteau Pilon*.

23 Collection des Amis du Vieux Guérigny.

d'Amérique, en raison de la participation des Forges de La Chaussade à l'équipement des navires français impliqués dans le conflit. Dans l'atelier des grosses chaînes doit être aménagée la reconstitution d'un atelier du XVIII^e siècle, accompagnée de machines et de mannequins, le tout mis en mouvement en utilisant l'énergie hydraulique. Ainsi serait reconstituée dans la première partie du bâtiment la fabrication des chaînes et, dans la troisième partie, celle de canons²⁴. Tous les bâtiments sont concernés. Sur le bief, il est même prévu d'aménager un restaurant flottant. Devant l'atelier des grosses chaînes, un canon aurait dû tirer des salves toutes les heures ! Malheureusement, ce projet, sans doute trop ambitieux, ne voit pas le jour.

La Caisse pour les monuments et sites de la Nièvre (Camosine) a tenu son assemblée générale annuelle dans l'atelier des grosses chaînes, le 21 mai 1975, sous la présidence du préfet de la Nièvre. À la fin de la même année, l'association des Amis du Vieux Guérisny est créée. À l'origine, elle envisageait d'acquérir tout le site des anciennes Forges Royales, mais devant l'ampleur des travaux à réaliser, il a été décidé de se limiter à l'acquisition de l'ancienne grosse forge et du bâtiment à redent. Se posait alors la question du devenir des autres bâtiments et notamment de l'atelier des grosses chaînes.

La commune de Guérisny souhaitant se doter d'une salle polyvalente est incitée par l'autorité de tutelle à acquérir les autres bâtiments pour transformer l'ancien bâtiment administratif et magasin à cet usage. Ainsi, elle va s'en rendre acquéreur par acte administratif du 11 janvier 1977. Les travaux de restauration sont entrepris pour ce bâtiment qui devient la Maison Jeunesse Culture Loisirs (MJCL), inaugurée par le président du Conseil Général (François Mitterrand) et le préfet le 3 juin 1980²⁵.

Aucun travail n'était prévu pour l'atelier des grosses chaînes. Bien mieux, la commune de Guérisny, pour des raisons qu'il est difficile de comprendre aujourd'hui, entreprend une série de démolitions de bâtiments : l'atelier des petites chaînes, un petit bâtiment près de l'ancienne fonderie et celui qui deviendra le siège de l'ACL (Association Culture et Loisirs), car il sera sauvé « in extremis », alors qu'une mesure de protection au titre des monuments historiques avait été demandée. À la suite de ces démolitions, celle de

24 Les auteurs de ce projet ont pris quelques libertés avec l'histoire du site. Ainsi, on n'a pas fabriqué de canons dans ce bâtiment. Le projet prévoyait aussi une salle de cinéma, des boutiques, un restaurant flottant sur le bief et un parking de 1 000 places.

25 Journal du Centre du 4 juin 1980.

l'atelier des grosses chaînes est même envisagée ! Fort heureusement, ce projet est abandonné et l'inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques de la totalité des bâtiments du site des Forges Royales survient le 5 octobre 1982.

Dans le prolongement de cette inscription, la toiture de l'atelier des grosses chaînes est restaurée entièrement pendant que le clocheton est redressé. L'annonce légale concernant l'appel d'offre paraît dans le Journal du Centre du 28 octobre 1982, pour un montant de 1 396 000 francs TTC. Les travaux s'achèvent en novembre 1983. Le clocheton, qui repose sur huit colonnes en chêne, est recouvert d'une boule en cuivre et doté d'un paratonnerre. À sa base sont installés des motifs décoratifs en zinc : une ancre de marine stylisée et une colombe posée sur ses pattes, les ailes déployées, pointant le bec au nord, vers le bief. Le financement résulte de subventions de l'État, du Conseil régional, du Département et de la Camosine²⁶. Le bâtiment est donc hors d'eau, mais il reste ouvert à tous les vents car les portes et fenêtres n'ont pas été réparées. Aucune autre intervention n'est programmée et le bâtiment est, à nouveau, abandonné pendant plusieurs années.

Un épisode malheureux : le Centre d'art contemporain

En 1990, le Département, en accord avec la municipalité de Guérisny, rend public son projet de créer un Centre d'art contemporain qui pourrait être localisé principalement dans le bâtiment à clocheton. Ce projet est présenté « comme étant lié à un constat : celui du vide quasi absolu en matière d'art contemporain sur un territoire dont les limites seraient Orléans, Limoges, Clermont-Ferrand, Autun... Ce vide est ressenti péniblement par les populations concernées... ». L'atelier des grosses chaînes deviendrait à la fois un lieu de création, de production et d'exposition, tandis que le bâtiment des logements ouvriers accueillerait des artistes en séjour. L'objectif était d'inviter dix à quinze artistes par an, pour une période de deux mois pendant laquelle ils réaliseraient un projet.

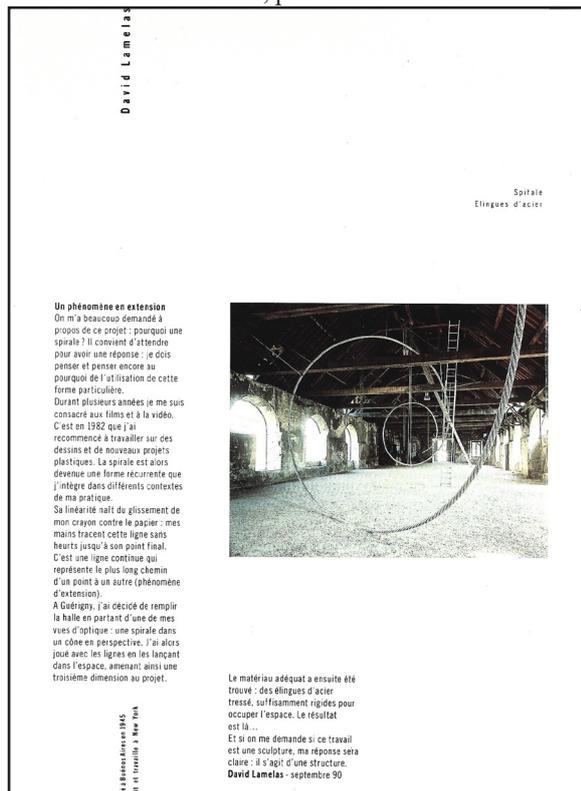
Première exposition

Une directrice, en la personne de Catherine Arthus-Bertrand, est recrutée. Elle organise immédiatement une première exposition intitulée « Au commencement » qui se tient du 22 septembre au 12 novembre 1990. Celle-ci sera montrée au public « dans un bâtiment à

26 Journal du Centre du 21 novembre 1983.

l'abandon²⁷». Mais dans le catalogue de l'exposition, il est indiqué que cette exposition marque « le début de la renaissance des bâtiments et sera suivie d'importants travaux de rénovation ».

Sept artistes sont sélectionnés pour cette manifestation, en raison de « leur aptitude à travailler dans un lieu » : David Lamelas, Raoul Marek, Cécile Bart, Patrick Corillon, Dominique Gonzales Forestier, Ernest T, Felice Varini. La pièce la plus spectaculaire était, sans conteste, celle de l'Argentin David Lamelas, qui consistait en une spirale, réalisée à partir de cinquante mètres de câble en acier, provenant des établissements



Kremer de Guérigny.

Juste devant cette œuvre, une voiture de cul-de-jatte avec ses deux fers se balade au bout de quelques câbles...²⁸

L'exposition est inaugurée par le préfet de la Nièvre et le président du Conseil général, en présence de nombreux

²⁷ Journal du Centre du 16 Août 1990.

²⁸ Journal du Centre du 22 septembre 1990 et catalogue de l'exposition « préfiguration à l'ouverture du centre d'art contemporain » (collection particulière). L'œuvre d'Ernest T est intitulée « faut l'faire ». L'artiste a précisé qu'il s'agit « d'un anti-ready-made » puisqu'il s'agit de la recréation d'un « mirabile visu » chargé de sens et choisi non arbitrairement ! (selon les termes utilisés dans le catalogue de l'exposition). L'histoire du centre d'art contemporain de Guérigny reste à écrire. À noter que, pour beaucoup de visiteurs, les œuvres présentées semblaient dénuées d'intérêt.

invités. Le Journal du Centre du 24 septembre 1990 titre : « L'art contemporain s'installe à Guérigny ». Pour Catherine Arthus-Bertrand, il s'agit de montrer « une dernière fois cet espace dans sa nudité », sans attendre les nécessaires travaux de rénovation. Pour Bernard Bardin, président du Conseil Général, cette exposition constitue un moment important. Elle marque la rencontre de l'art contemporain avec la Nièvre, une rencontre qui s'est réalisée grâce aux volontés exemplaires de l'Etat, du Conseil Général et de la ville de Guérigny.

À côté de l'exposition, deux rapports sont rédigés par le Département. L'un préconise, à côté du centre d'art contemporain, la création d'un centre d'histoire industrielle. Il repose sur une critique de l'action des Amis du Vieux Guérigny et propose la création d'une association de gestion de ce centre qui serait présidée par le président du Conseil général, avec un conseil d'administration de 12 membres, dont 4 membres seulement représenteraient notre association. De plus, cette nouvelle association se verrait confier l'intégralité des collections des Amis du Vieux Guérigny. C'est aussi elle qui organiserait le musée et les expositions temporaires²⁹.

L'un des rapports contenait des développements sur le fonctionnement du futur centre d'art. Il était prévu la création de cinq emplois permanents ainsi que l'intervention d'employés municipaux. Le budget de fonctionnement était estimé à 744 000 francs et le budget d'activité à 440 000 francs. Les dépenses prévisionnelles concernant les travaux de restauration s'élevaient, selon les options, entre 16 et 20 millions de francs dont, semble-t-il, 20% pourrait être à la charge de la commune de Guérigny. Pour l'année 1991, la commune de Guérigny avait prévu une subvention de fonctionnement de 100 000 francs³⁰.

Seconde exposition

Cette deuxième exposition est inaugurée le 13 juillet 1991. Elle regroupe, dans l'atelier des grosses chaînes, des œuvres de plusieurs artistes, parmi lesquels Cesare Pietroiusti du groupe de Piombino, de Modica Fontano et des photographies de Yann Arthus-Bertrand (le frère de la directrice du centre) intitulées « Bestiaux ».

Mais, dès le début de son intervention, Robert Bourcier, maire de Guérigny, déclare que, pour des raisons financières, le conseil municipal de Guérigny vient de décider de ne pas donner suite au projet de

²⁹ Archives Départementales de la Nièvre (ADN), 63 J 3.

³⁰ ADN, 63 J 4.

centre d'art contemporain. Bernard Bardin, président du Conseil général, réplique alors en brossant un rapide historique du projet et termine en précisant « que les forges de Guérigny retourneraient à leur situation léthargique après une parenthèse heureuse et brillante ». Il achève son intervention en indiquant que le centre d'art contemporain se fera mais dans une autre commune³¹.

Comme le décrit Sylvie Anibal dans son compte-rendu du Journal du Centre, il s'agit d'un vernissage « émouvant et étrange » ! Fin septembre, le centre d'art contemporain de Guérigny disparaît et, avec lui, le centre d'histoire industrielle. Toutefois, conséquence indirecte du projet de centre d'art contemporain, l'atelier des grosses forges, qui était inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, est classé comme monument historique par arrêté du 13 septembre 1991.

Le bâtiment à clocheton est donc, à nouveau, abandonné et aucun programme de travaux n'est envisagé. Toutefois, malgré des conditions difficiles, il accueille deux expositions importantes. Tout d'abord, pendant l'été 1992, la Camosine invite à un pèlerinage des chefs-d'œuvre de la sculpture. En effet, l'exposition, intitulée « La magie de l'art sacré », rassemble des reproductions réalisées par les ateliers du Louvre. L'année suivante, en 1993, l'association La Raijoire, qui gère le musée de Cadoux, (La Celle-sur-Loire) présente une exposition intitulée « Forêt et métiers du bois en Nivernais ». Ces deux expositions démontrent l'intérêt d'entreprendre la restauration de ce bâtiment.

Vers un nouveau départ

Après une dizaine d'années d'apathie, l'atelier des grosses chaînes revient au cœur de l'actualité. Jean-Pierre Château, nouveau maire, profite d'une opération de relance de l'économie en 2009 et 2010, pour entreprendre des travaux de reprise en sous-œuvre d'un mur de soutènement et d'un escalier avec la reprise des enduits de la façade donnant sur l'allée Lafayette. Par la suite, le hall, situé à l'extrémité ouest du bâtiment, est fermé avec des grandes vitres et l'espace Olympe de Gouge est ainsi aménagé³².

Le théâtre

31 Journal du Centre du 15 juillet 1991. Le centre d'art contemporain fut installé à Pougues-les-Eaux avant d'être supprimé en juillet 2022.

32 Le coût total des travaux s'est élevé à 74 252 euros et sans subvention.

Le 4 avril 2014, le théâtre des Forges Royales, installé dans la pièce du milieu de l'atelier des grosses chaînes, est inauguré, après six années de travail. Il peut recevoir 120 puis 150 spectateurs. C'est une salle de spectacle, ouverte toute l'année, avec une troupe en résidence (le Carambole Théâtre). Cet aménagement respecte l'aspect original du lieu. Les murs restent dans un état brut, « avec les traces de la vie du moment³³ ». Les menuiseries sont remplacées. Les sanitaires et les loges sont regroupées dans « un espace en ossature bois, fermé et isolé, indépendant du bâtiment ». La salle est éclairée par des luminaires type industriel et le chauffage résulte de radiants au gaz. Le montant des travaux s'élève à 489 392 euros. Les travaux bénéficient de subventions de l'État pour 34 117 euros, de la Région pour 14 500 euros et du Département à hauteur de 14 446 euros.

La microcentrale hydroélectrique

L'atelier des grosses chaînes disposait, ainsi que l'on a pu le voir précédemment, de deux turbines installées en 1900. Après une quinzaine d'années de travail avec le SIEEEN³⁴, les travaux d'installation d'une microcentrale hydroélectrique débutent en juillet 2021. Il s'agit d'installer une vis d'Archimède de 2,50 mètres de diamètre dans le canal situé entre l'atelier des grosses chaînes et l'ancienne grosse forge. L'énergie mécanique est transformée en électricité à l'aide d'une génératrice. Cette installation a nécessité des travaux de restauration, notamment d'une partie des fondations de l'atelier des grosses forges et la remise en état des passerelles d'accès. Cet équipement permet de produire jusqu'à 54 kwh, répondant ainsi aux besoins d'une centaine de foyers, hors chauffage électrique. Il est prévu de produire 316 000 kw par an avec un électricité produite pour être injectée sur le réseau. Les travaux sont réalisés par Nièvre Energie, une filiale du SIEEN. Ils s'élèvent à 653 000 euros. La microcentrale est entrée en service en mars 2022³⁵.

L'espace Lafayette

Les travaux de rénovation de l'atelier des grosses chaînes ne concernaient, jusqu'à présent, qu'environ la moitié de la surface du bâtiment. L'aménagement de la partie qui doit devenir l'Espace Lafayette débute

33 Paul BARNOUD, « Aménagement d'une salle de spectacle dans les forges de Guérigny, une restauration à petits pas », *Actes du colloque Patrimoine industriel des Petites Villes*, publication des Amis du Vieux Guérigny, 2013, p. 163.

34 SIEEEN : Syndicat intercommunal d'énergies, d'équipement et d'environnement de la Nièvre.

35 France3 Bourgogne Franche-Comté du 5 avril 2022. L'inauguration a été réalisée le 4 avril 2022.

à l'été 2022. Il connaît une accélération en 2023. Les portes et fenêtres sont remplacées à l'identique et, à l'intérieur, une dalle en béton est coulée. Les sanitaires et un espace de rangement sont édifiés dans des petites constructions indépendantes du bâtiment. En effet, comme pour le théâtre, la restauration respecte l'aspect original des lieux. Toutefois, aucun dispositif de chauffage n'est prévu. Cette salle permettra d'accueillir jusqu'à 500 personnes, ce qui est assez exceptionnel dans le Nivernais. Elle doit pouvoir être utilisée dans le courant de 2023.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 761 228 Euros HT. On se doit de remarquer un financement exceptionnel du groupe Dassault qui s'élève à 175 500 Euros, somme supérieure aux subventions cumulées du Département et de la Région³⁶.

³⁶ État : 305 820 euros, Région : 103 039 euros, Département : 60 000 euros, Groupe Dassault 175 500 euros, Fondation du patrimoine : 10 000 euros, Commune : 106 879 euros.